



Article #: 030006	Date: 15 November 2011
Article Name: Question d'évaluation N° 6 : Contact principal	AGB Reference: Sections 1.2.1 and 1.4.1.1
Version #: v01	Category: Supplemental Notes

- [1. NOTES SUPPLÉMENTAIRES](#)
- [2. SUGGESTIONS DE MEILLEURES PRATIQUES](#)
- [3. TEXTE DE LA QUESTION](#)

[1. NOTES SUPPLÉMENTAIRES :](#)

15 Novembre 2011

- 1.1 Le contact principal doit être une personne physique et pas un département ou un groupe appartenant à une société.
- 1.2 L'adresse électronique du contact principal doit être son adresse e-mail et pas un compte de rôle ou une liste de diffusion.
- 1.3 L'ICANN mène actuellement le processus de sélection d'un fournisseur pour le service d'évaluation des antécédents. Dès qu'il sera choisi, l'ICANN travaillera avec lui pour déterminer l'information minimale à collecter requise pour réussir à une évaluation des antécédents poussée.

[2. SUGGESTIONS DE MEILLEURES PRATIQUES :](#)

15 Novembre 2011

- 2.1 Les candidats devraient lire chaque question d'évaluation dans sa totalité, y compris les notes, les critères et le texte de notation. La réponse devrait aborder tous les critères spécifiés et devrait inclure des arguments démontrant une compréhension bien approfondie du critère (c'est-à-dire, montrez votre travail).
- 2.2 Si des acronymes étaient utilisés, les candidats devraient énoncer clairement leur signification lors de la première mention, même si ces acronymes représentent des termes/produits/services usuels.

[1. TEXTE DE LA QUESTION :](#)

Nom
Titre
Adresse
Numéro de téléphone



NewgTLDs

Numéro de télécopie
Adresse électronique

CLAUSE DE NON RESPONSABILITE : Ce document est émis seulement à titre d'information et ne représente pas toutes les exigences et les critères que le candidat doit satisfaire. L'ICANN ne fournit pas de conseils juridiques, financiers, d'affaires ou autres. Ce document ne représente pas une modification du Guide de candidature, ou encore des termes et conditions du nouveau programme gTLD. Ce document ne doit également pas représenter une dispense à tout accord, procédé ou politique de l'ICANN. Dans le cas où les informations fournies par ce document ne seraient pas cohérentes avec les informations publiées par l'ICANN, veuillez ne pas en tenir compte sans la confirmation ou la clarification de l'ICANN.